

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YANILY EXPERTISE FINANCIERE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIELLE, RUELLE EN FACE DE L'HOTEL HAMANIEH  
NON LOIN DE CANAN OPTIQUE, Lot 145, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YANILY EXPERTISE FINANCIERE »

Objet :  
- Conseil en Comptabilité  
- Conseil en Finance  
- Conseil en Fiscalité  
- Formation en Comptabilité et Finances

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIELLE, RUELLE EN FACE DE L'HOTEL HAMANIEH  
NON LOIN DE CANAN OPTIQUE, Lot 145, Ilot 12

Dirigeant(s) M BAMBA BRAIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00597 du 26/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07521/GTCA/RC/2023 du 26/01/2023

